



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

MAJUSCULES

27 périodes pour tous ? La motion Bühlmann est un piège !

Décidément, certains acteurs politiques sont formidables !

Ainsi de ceux qui ont signé la motion présentée par leur confrère député Gérard Bühlmann. Qui sous couvert d'une meilleure équité, propose, notamment, de créer un seul statut au secondaire I, cycle de transition compris:

27 périodes d'enseignement et alignement sur l'âge minimum de 60 ans pour pouvoir partir à la retraite.

Tout en précisant du bout de plume que sa motion vise *également* à faire 10 millions d'économies annuellement! Comme si cela n'était pas sa fonction première.

Si la SPV a dénoncé à de répétées reprises les inégalités de traitement intervenant entre les diverses catégories d'enseignants, elle a pourtant fait savoir aux députés que cette motion était inacceptable, pour les raisons suivantes :

1. En octobre 2001, en réponse aux propositions de Charles Favre d'augmenter le temps hebdomadaire de l'ensemble des enseignants de l'école obligatoire à 28 périodes, la SPV a pris formellement position en demandant l'ouverture dans les plus brefs délais de négociations sur la *baisse du temps d'enseignement à 25 périodes pour les maîtres et maîtresses breveté(e)s, du primaire et du secondaire I et une revalorisation salariale des maîtres et maîtresses breveté(e)s.* Cette revendication reste celle de la SPV.
2. Pour les enseignants du secondaire I qui enseignent actuellement 28 périodes (instit's, maîtres de VSO et VSG, mais aussi certaines catégories de spécialistes), la diminution d'une période hebdomadaire est compensée par deux ans de plus de travail, via l'alignement sur les conditions
3. Les enseignants des degrés du primaire (instituteurs et enseignants généralistes issus de la HEP-VD I) sont une fois de plus laissés sur le bord du chemin. Selon la présente motion, les collègues du primaire continuent d'enseigner 28 périodes hebdomadaires pour un plein temps, alors qu'aucune assurance ne peut leur être donnée sur une prochaine revalorisation salariale et au moment même où l'âge minimum où ils peuvent bénéficier de la retraite a été augmenté d'une année.
4. De nombreux enseignants dispensent des cours tant au primaire qu'au secondaire. Cette proposition induira dès lors de nouveaux coûts liés à la gestion administrative de leur salaire et de leurs dossiers.
5. Défendant un objectif de revalorisation de la profession enseignante, et dans le contexte de la refondation de la HEP-VD, la SPV revendique un volume de formation identique pour l'ensemble des enseignants de l'école obligatoire. C'est par là que doit être obtenu un statut unique.
6. Comme l'ensemble des agents de l'Etat, les enseignants vaudois ont largement participé, participent et continueront de participer à la volonté d'assainissement des finances cantonales. Il n'est pas admissible de s'attaquer à une seule catégorie de fonctionnaires !

La SPV n'estime pourtant pas que la situation actuelle soit convenable. Bien au contraire ! Une fois que des certitudes auront été obtenues sur les cursus de formation respectifs des enseignants de l'école obligatoire proposés par la HEP-VD II, après que soit intervenue une revalorisation salariale des enseignants des degrés primaires et lorsqu'un cahier des charges des enseignants sera établi, cette question doit être reprise dans un cadre plus général.

La SPV a d'ores et déjà indiqué à Mme Lyon son exigence d'une vraie négociation à ce propos. Si celle-ci ne peut avoir lieu, c'est pas voie juridique que la SPV interviendra !

Jacques Daniélou, Président de la SPV

Lettres de la Société pédagogique vaudoise
Allinges 2, 1006 Lausanne, tel. 021/617 65 59
www.spv-vd.ch secretariat@spv-vd.ch

J.A.B

1006 Lausanne

Retour à : SPV,
ch. Allinges 2, 1006 Lausanne
paraît 4 à 6 x l'an

Rencontres décentralisées SPV Questionnaire SPV 05

Les membres SPV ont été nombreux à renvoyer leurs réponses et à livrer des commentaires, très pertinents, au sujet des thèmes qui vont occuper la scène politique scolaire de cette prochaine décennie.

Abandon des filières, passage du CYT au primaire, gestion de l'enveloppe pédagogique, évaluation de notre travail et cahier des charges, restriction du nombre de redoublements, sont les thèmes abordés lors des rencontres décentralisées SPV de cet automne et hiver.

Les deux premières rencontres ont eu lieu les 29 septembre et 4 octobre derniers. Les débats, de fort bonne facture, laissent présager d'un succès de ces échanges entre les membres de la SPV et leur Comité cantonal.

Pour que ce succès se confirme, il est important que chacun participe à l'une ou l'autre des séances.

Il est essentiel que la SPV se positionne sur les différents thèmes évoqués et que son avis repose aussi sur l'expérience et le regard que les membres portent sur ces questions. Alors à vos agendas !

NYON *jeudi 27 octobre*
établissement primaire
Ecole des Tattes d'Oie, Rte des Tattes d'Oie 97

PAYERNE *jeudi 17 novembre*
établissement secondaire
Auditoire du Collège de Derrière la Tour

AIGLE *jeudi 24 novembre*
établissement primaire et secondaire
Salle de musique de "l'Ancien Collège"

PULLY *jeudi 8 décembre*
établissement primaire
Salle de projection, Collège Arnold-Reymond

YVERDON *mardi 13 décembre*
établissement secondaire
Salle de projection Collège du Cheminet

MORGES *jeudi 19 janvier 06*
établissement primaire
Grand Studio Conservatoire (1^{er} étage), Beausobre

VEVEY *jeudi 26 janvier 06*
établissement primaire
Salle de musique, Collège de la Veveysse, Torrent 27

Journée de l'enseignement spécialisé

L'élève qui...

Lausanne, mercredi 16 novembre

9h00-16h00



C'est le moment de s'inscrire aux journées du SER !

Informations

Educateurs 9/05, 10/05 et 11/05

Inscriptions

<http://www.le-ser.ch>

Demandes de congé de formation à adresser à votre direction

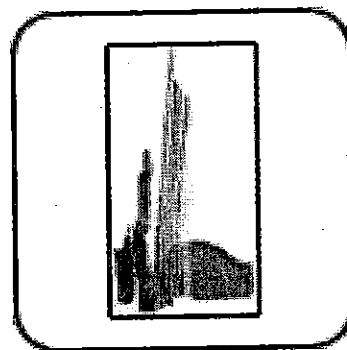
Forum des AAM

Entre matière et pensée... le geste !

Conférence de l'humaniste Albert Jacquard

Lausanne, mercredi 30 novembre

9h00-16h45



2006, année des 150 ans de la SPV !

Un courrier spécial vous parviendra
d'ici fin octobre.

Soyez attentifs !

Autres temps, autre école

3 forums du DFJ pour évaluer les incidences des modifications de la société (évolution de la famille notamment) sur les responsabilités de l'école et s'interroger plus spécifiquement sur la journée de l'écolier et la place de l'école enfantine.

Samedi 12 novembre 2005
De l'enfant à l'écolier, quels enjeux ?

Samedi 11 mars 2006
*L'école enfantine,
une école comme les autres ?*

Samedi 13 mai 2006
Quelle journée pour l'écolier ?

Une attestation de formation continue sera délivrée par le DFJ si les 3 forums sont suivis.
Des informations et orientations sur la page d'accueil du DFJ : www.dfj.vd.ch

Le Comité cantonal invite chacun des membres de la SPV à participer à ces débats !

Ces Finlandais qu'ont-ils de mieux ?

**Les filières du secondaire
mises en débat**

Jeudi 10 novembre

Collège du Tombay

Bussigny 18h30-20h00

Conférence - débat en présence de M.M.

Walo Hutmacher, sociologue

Pierre Jaccard, DFJ

Organisation : les "5-9"

association des enseignants secondaires de la SPV

Ouvert à l'ensemble des membres SPV

Entrée libre

Agenda SPV

Octobre 05

27 Rencontre décentralisée SPV à Nyon

Novembre 05

2 A.G. de l'AVMACT

5 A.G. de l'AVEPS

10 A.G. des « 5-9 »

débat ouvert à tous les membres SPV

12 Forum DFJ sur le thème :

De l'enfant à l'écolier, quels enjeux ?

16 Journée SER de l'enseignement spécialisé

17 Rencontre décentralisée à Payerne

19 A.G. de la SVASPRYJAD à Morges

21 au 25 semaine de la lecture SER

23 A.G. de l'AVMES

A.G. de l'AVECin

A.G. de l'AVMD

24 Rencontre décentralisée SPV à Aigle

30 Journée SER des AAM

Décembre 05

7 A.G. de l'AVMTM

8 Rencontre décentralisée SPV à Pully

13 Rencontre décentralisée SPV à Yverdon

Janvier 06

19 Rencontre décentralisée SPV à Morges

26 Rencontre décentralisée SPV à Vevey

Mars 2006

11 Forum DFJ sur le thème :

L'école enfantine, une école comme les autres ?

Mai 06

13 Forum DFJ sur le thème :

Quelle journée pour l'écolier ?

31 Assemblée des délégués ordinaire SPV

Septembre 06

23 Assises romandes de l'Education

Structures de jour... école à journée continue, Saint-Just visionnaire!

Et si au lieu de chercher à inventer la machine à courber les bananes, on se référerait aux bonnes recettes du passé ? Ainsi à propos de l'école à journée continue, ces paroles tirées des Institutions républicaines du terrible révolutionnaire Saint-Just et aimablement retrouvées par Luc Vittoz, président de l'AVEPS :

“Les enfants appartiennent à la République jusqu'à la mort... Les enfants mâles sont élevés, depuis 5 ans jusqu'à 16 ans, par la patrie... On leur apprend le bien... Ils sont nourris en commun... Ils apprennent à lire, à écrire, à nager (sic !), ils apprennent les langues.”

Pour un peu, on dirait le programme d'un honorable parti gouvernemental à l'orée d'élections fédérales !

Caisse de retraite

*La loi a été modifiée, qu'est-ce que cela change pour moi ?
Comment préparer mon départ à la retraite (décharges, date, choix personnel, etc...) ?*

A ces deux questions importantes et légitimes, la SPV répondra le

mercredi 1^{er} février 2006

lors d'une conférence en deux parties :

14 h. à 15 h. 15, nouveautés légales, conséquences sur l'allongement de la carrière, le montant de la rente, etc.
15 h. 30 à 17 h. 30, organiser sa fin de carrière, les périodes de décharges, les diverses possibilités de départ.

Inscription préalable obligatoire auprès de la SPV

Par courriel : secretariat@spv.vd.ch, courrier : SPV, ch. des Allinges 2, 1006 Lausanne,
fax : 021 617 96 30, tél : 021 617 65 59.
Pour les non-membres SPV, prix d'entrée 150.-- frs

Assurances maladie

La SPV rappelle que ses membres bénéficient de réductions de primes auprès de plusieurs compagnies d'assurances, dans divers domaines tels que RC, ménage, complémentaires, etc... Pour toute information à ce propos, il faut contacter Gest-Union S.A., la société de conseil au service de la SPV. Tél : 0848 882 884 (s'annoncer comme membre SPV).

**Helsana et Progrès sont les deux caisses-maladie
les plus appréciées des membres SPV.**

**2006
année des 150 ans
de la SPV !**

Un courrier spécial vous
parviendra d'ici fin octobre.
Soyez attentifs !